



**Le gouvernement ferme des milliers de classes,  
nous inflige « deux ans fermes »...**

**Tous en grève mardi 31 janvier  
et en AG pour décider des suites !**

Exécutant zélé de la politique de liquidation des services publics décidée par le gouvernement, le ministre Ndiaye a décidé la suppression de 2.000 postes d'enseignants, dont 1.117 dans le 1<sup>er</sup> degré, pour la rentrée 2023.

Le SNUDI-FO rappelle que le budget de l'Education nationale et ses 2.000 suppressions de postes a été validé par l'utilisation de l'article 49-3, empêchant toute discussion et tout vote des députés à l'Assemblée nationale.

Le SNUDI-FO dénonçait alors une véritable saignée en préparation dans les écoles.

Aujourd'hui, alors que se réunissent les CSA spéciaux départementaux ou les groupes de travail, les personnels prennent connaissance des conséquences des décisions du ministre dans leur département : 28 fermetures de classes annoncées dans l'Aisne, 102 dans l'Eure, 68 en Indre-et-Loire, 41 dans le Puy-de-Dôme, 27 dans le Tarn, plus de 200 dans les Hauts-de-Seine...

Ces fermetures n'épargneraient pas les écoles rurales comme l'indique en CSA académique la rectrice de l'académie de Poitiers.

Cela signifie donc pour les personnels des effectifs plus chargés, des remplacements encore moins assurés, de nouvelles suppressions de postes d'enseignants spécialisés, une formation sur temps de classe toujours plus limitée (en témoigne la volonté ministérielle de transférer avec la loi Rilhac la formation des directeurs hors temps de classe), le droit à temps partiel encore remis en cause...

Ces décisions provoquent bien souvent la colère des collègues, des parents voire des élus et de premiers rassemblements s'organisent comme celui prévu mercredi 25 janvier devant la préfecture à Tours.

**Et le gouvernement, non content de dégrader nos conditions de travail, voudrait en plus imposer sa réforme des retraites qui nous infligerait notamment deux ans supplémentaires !**

**Impossible à accepter !**

La totalité des organisations syndicales revendique le retrait de cette réforme, 80% de la population y est opposée... mais le gouvernement s'entête ! Visiblement, l'avertissement qu'il a reçu le 19 janvier n'a pas suffi !

Raison de plus pour se réunir dans toutes les écoles pour décider d'être massivement en grève mardi 31 janvier dans l'unité syndicale ! Raison de plus pour discuter des suites de la grève du 31 janvier si le gouvernement maintenait sa réforme.

Dans les départements, de nombreuses réunions sont prévues d'ici le 31 janvier, de nombreuses AG de grévistes sont programmées dans les localités le 31 janvier pour discuter des suites à donner à la grève, y compris sa reconduction !

Mettre un coup d'arrêt au gouvernement sur sa réforme des retraites, comme nous l'avons fait en 2019, serait un point d'appui pour la satisfaction de toutes nos revendications, pour l'annulation des suppressions de postes dans l'Education nationale, pour la création des postes nécessaires !

Montreuil, le 25 janvier 2023